



EDITO

Cette année scolaire 2014-2015 se présente d'ores et déjà comme une année particulièrement riche sur le plan syndical en Aquitaine. Les problématiques se succèdent sans que la tension puisse s'atténuer. Tout d'abord, la préparation et la campagne des élections du 4 décembre a constitué un temps fort de cet automne.

En ce qui concerne le SNETAP-FSU les résultats dans notre région sont plus qu'honorables. Face à trois autres organisations syndicales cette fois-ci, au lieu de deux en 2011, nous avons obtenu 55% des voix et 6 sièges au CTREA sur les 10 à pourvoir. Nous revenons aux équilibres de 2007 lorsque nous étions dans la même configuration.

Nous pouvons essayer de comprendre ces résultats : comme sur le plan politique, les forces « installées » souffrent d'une certaine usure liée à l'exercice de leur mandat. Il est plus facile de contester ce qui est fait par ceux qui font, et de s'attacher à la critique. Le discours populiste et démagogique n'échappe pas au monde syndical ; il se développe et envahit tous les domaines. Toutes les organisations syndicales peuvent également constater une baisse dans le militantisme. Le « moi je » se propage et l'action collective ne paraît pas nécessaire... jusqu'au moment où, dans un contexte de crise, on se rend compte qu'elle ne peut se faire sans une organisation qui a les reins solides. Enfin, et cela participe peut-être du même phénomène, *un des principaux maux du syndicalisme français est sans aucun doute sa dispersion dans une multitude d'organisations*, parfois plus occupées à se distinguer de celles considérées concurrentes que de chercher à faire avancer les dossiers. Nous souffrons de ce mal également dans l'enseignement agricole public : **la diversité syndicale, oui, la dilution syndicale, la cacophonie, non merci !**

**12 et 13 Mars au LEGTA de Nérac
Stage de formation interrégional
(avec Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes
et Limousin)**

Autre sujet qui a retenu toute notre attention, et qui nous paraît au demeurant véritablement scandaleux en pesant les mots employés, c'est **le renoncement à toute ambition pour l'enseignement agricole public**. Une nouvelle fois **aucune ouverture de classe n'est envisagée pour le public cette année** alors que six classes seront ouvertes dans le privé. La lutte est inégale, la lutte est faussée ! Nous ne nous battons pas avec les mêmes armes ! Le rouleau compresseur de la logique financière continue d'affaiblir notre service public au profit de l'enseignement privé.

Cette même logique envisage de supprimer le poste de chargé de mission éducation artistique et culturelle du CRARC. L'utilité de ce poste n'est pourtant plus à démontrer au regard du travail effectué depuis de nombreuses années. Nous faisons tout ce qui est possible actuellement pour aboutir à son maintien. De la même manière, des postes d'administratifs sont visés sur l'EPL de Blanquefort. Nous ne pouvons accepter ce nivellement qui pèse lourd dans le quotidien des personnels administratifs déjà soumis à de nombreuses pressions.

Deux événements inacceptables ont secoué également la vie de l'EAP en Aquitaine cette année. Le premier, ce sont les actes de sauvagerie qui ont eu lieu dans l'enceinte du lycée de Sainte-Livrade le 10 octobre dernier, lorsque des « commandos » de la Coordination rurale se sont affrontés aux forces de l'ordre devant les jeunes et les personnels. Le second, c'est l'agression inqualifiable de l'un de nos collègues au LEGTA de Bergerac par un parent d'élève fin décembre. Cette violence au sein même de nos établissements constitue certainement le reflet d'une dégradation des relations sociales dans notre pays. Ce n'est pas simplement une coïncidence, dans d'autres régions et dans d'autres domaines la violence progresse et la plus ignoble sont les événements qui ont marqué Paris et le monde début janvier. Dans ces deux situations le SNETAP-FSU apporte son entier soutien à la communauté éducative dans son ensemble et en particulier à notre collègue agressé personnellement.

Un dernier point pour rester sur une note plus optimiste, c'est l'action très bien organisée au lycée de La Tour Blanche pour conserver ses deux classes de terminale. Cette action a montré que le pire n'est pas forcément certain et surtout, un engagement constant et solidaire peut faire vraiment bouger les lignes et changer un destin qui paraît tout tracé. Bravo à l'équipe de la Tour Blanche !

**Alain Godot Secrétaire régional
SNETAP-FSU Aquitaine**

Comité Régional de l'Enseignement Agricole Aquitaine Réunion du jeudi 18 décembre 2014

Laurence Dautraix et Olivier Bleunven

Le CREA Aquitaine s'est réuni à Bordeaux le jeudi 18 décembre 2014. A l'ordre du jour de ce CREA :

- projet régional agro-écologique 2014-2018 et le plan d'action « enseigner à produire autrement »,
- l'enquête CEFIL (enquête sur les jeunes de l'enseignement agricole 18 mois après leur entrée dans l'établissement),
- les avis du DRAAF sur les structures de la formation initiale scolaire 2015.

C'est ce dernier point relatif aux décisions de l'autorité académique en matière de carte de formation régionale (évolution des structures pour la rentrée 2015) qui aura véritablement occupé les débats du CREA.

Après un CTREA « tendu » où le nouveau DRAAF, Monsieur François PROJETTI, a repris les dossiers portés par ses prédécesseurs sans en bouger les lignes, le SNETAP-FSU voulait à nouveau défendre point par point les dossiers de l'enseignement public.

Le SNETAP-FSU était représenté par Laurence DAUTRAIX, Étienne BERGES, Didier CUIDET et Rémi PHILTON.

Monsieur PROJETTI informe le CREA de l'agression dont a été victime un collègue enseignant du LEGTA de Monbazillac. Cette agression par un parent d'élève est d'une extrême gravité et le SNETAP-FSU demande d'accorder la protection juridique et un soutien total aux personnels victimes de cette agression.

1- Le projet régional agro-écologique 2014-2018

Mme Françoise Henry, chargée de mission Agroécologie à la DRAAF Aquitaine, présente le plan d'actions régionales qui se décline en 10 actions. Il a une durée de 4 ans, de 2014 à 2018.

Chaque exploitation agricole a une clef agroécologique et chaque EPL devra avoir un pôle ressource dans son CDR concernant sa clef agroécologique.

Parmi les actions, à noter que l'action 7 concerne la formation des équipes pédagogiques, ce que le SNETAP-FSU demande depuis le lancement du programme « enseigner à produire autrement ».

Les élus du conseil régional, et plus particulièrement celui en charge du volet agricole fait remarquer que l'agroécologie mérite d'avoir une définition claire et que dans l'enseignement, il ne faut pas laisser de côté les actions qui ne sont pas économiquement rentables. Il précise : « l'agroforesterie n'a pas prouvé son impact économique, pour autant elle a un vrai intérêt pédagogique. »

Concernant les exploitations, le SNETAP-FSU se félicite du fait qu'elles soient remises au cœur du dispositif pédagogique. Cependant, il s'interroge sur les moyens accordés pour mener à bien cette transition. En effet, l'expérimentation et la pédagogie ont un coût. Qui va l'assumer ?

Sur ce point, la vice présidente du Conseil Régional annonce : « nous avons déjà beaucoup investi » !

2- Enquête CEFIL

Le CEFIL (Centre de formation de l'INSEE à Libourne) travaille sur une enquête à destination des élèves de l'enseignement agricole afin de déterminer leur impression sur leur formation 18 mois après leur entrée. C'est la deuxième enquête de ce type. La première nous avait été présentée en avril 2014.

Les questionnaires arriveront dans les établissements début janvier. Ceux-ci seront chargés de la réalisation de l'enquête et du retour des questionnaires au CEFIL un mois plus tard environ.

La restitution des résultats à la DRAAF devrait se faire au début du mois de mars 2015.





3- Avis structures 2015

Le DRAAF refuse pour la rentrée 2015 toutes les demandes d'ouvertures de classes dans l'enseignement agricole public alors que dans le même temps le privé (CNEAP et MFR) obtient six ouvertures de classes avec des contreparties dont nous doutons de la réalité, en particulier pour les Maisons Familiales Rurales.

Pour l'enseignement public, concernant l'ouverture de la classe de terminale Bac Pro au LPA de la Tour Blanche (EPLEFPA Bordeaux Gironde), après un avis négatif du CTREA, les personnels du lycée ont mené une action de grève avec présence sur site des élus locaux, des parents d'élèves, de la profession viticole. Par la voix du directeur de l'EPL, les personnels présents ont appris que le DRAAF acceptait finalement l'ouverture d'une 2ème classe de terminale contre 1 seule à 2 options.

A la demande des personnels, une note écrite était envoyée pour confirmer les engagements.

Cette action ayant eu lieu entre le CTREA et le CREA, le DRAAF a confirmé l'ouverture d'une deuxième classe à la rentrée 2015. Il a aussi précisé « les effectifs ont augmenté ces dernières années, pour des questions pédagogiques cela méritait 2 classes. Comme nous l'avons indiqué, un travail de réflexion sur les formations sera engagé ».

Merci M. le DRAAF, cela faisait des mois que le SNETAP-FSU faisait valoir ces arguments !

C'est notre défense sans relâche du dossier et l'action menée par la section locale SNETAP-FSU de La Tour Blanche qui ont permis ce dénouement favorable.

Concernant la demande d'ouverture d'un CAPA à Orthez (dossier que l'équipe pédagogique travaille depuis longtemps avec l'ouverture d'un CAPA à 2 têtes : travaux paysagers / ouvrier d'exploitation agricole) : sans contrepartie, l'autorité académique refuse cette demande.

Mais au delà du refus, le DRAAF avait proposé cette ouverture de CAPA au LPA d'Oloron contre une classe de 4ème. Il renvoyait ainsi dos à dos les deux lycées en créant un climat délétère au sein de l'EPL 64.

Cette proposition avait été présentée lors du Conseil d'Administration de novembre. Les personnels avaient refusé le vote sur cette décision et obligé la tenue d'un second CA quelques jours avant le CREA. Au final l'arbitrage du DRAAF l'amenant à ne pas ouvrir de CAPA en 2015 (éventuellement différé à l'année scolaire 2016/2017) permet de faire retomber en partie les tensions mais est un très mauvais signe pour l'enseignement agricole public et pour le niveau 5.

A noter que concernant l'option « travaux paysagers », le DRAAF et SRFD donne un avis défavorable compte tenu de la carte de formation trop importante dans cette option.

Parmi les autres demandes, le DRAAF donne un avis défavorable également pour l'ouverture d'un CAPA à Nérac et à Bazas, ainsi que pour un deuxième EIL production agricole en STAV aménagement à Bazas.

Au final, ce sont donc toutes les demandes du public qui sont rejetées. Les refus de tous les CAPA publics laissent une fois de plus l'enseignement agricole public sur le côté au profit du privé.

Le SNETAP-FSU rappelle que depuis 10 ans il ne cesse de dénoncer le recul de la part de l'enseignement public. Le nouveau DRAAF poursuit donc cette politique au profit de l'enseignement privé.

Plus que jamais il est nécessaire de faire vivre le syndicat pour la défense des valeurs du service public et de la laïcité.

La Tour Blanche gardera ses 5 classes à la rentrée 2015

Jean-Christophe Berton

Grâce à la mobilisation des parents d'élèves et des personnels le LPA de La Tour Blanche gardera ses 5 classes à la rentrée 2015. Le DRAAF a finalement accepté le maintien des deux classes de terminales Bac Pro après un blocage du lycée et préavis de grève des personnels. Il annonce également une réflexion sur la filière viticole pour assurer l'avenir de ces formations au lycée de la Tour Blanche.



Lors des CTREA et CREA d'automne le DRAAF Aquitaine avait annoncé la mise en section des classes de 1^{ère} et Terminale Bac Pro sur le LPA de La Tour Blanche pour la rentrée 2015 et ceci malgré les interventions régulières des représentants des personnels devant la direction de l'établissement et la DRAAF.

Cette mise en section aurait eu pour conséquences le passage de 5 classes à 4 classes de formation initiale scolaire à la Tour Blanche.

Suite à cette réponse du SRFD, les personnels et les parents d'élèves ont décidé de se mobiliser autour d'une semaine d'action du 15 au 19 décembre pour contester cette décision.

Les parents en soutien des enseignants qui avaient déposé un préavis de grève pour le mercredi 17 décembre, ont décidé le blocage du lycée le lundi 15 décembre en sollicitant les élus locaux, les représentants professionnels et la presse. Une pétition était également en ligne et comptait déjà près de 600 signatures le lundi matin.

Le lundi 15, les parents d'élèves ont donc fermé tous les accès au lycée empêchant ainsi les personnels et

les élèves d'accéder aux salles de cours. Les médias locaux ont largement relayé l'événement. Des professionnels, dont le Président de l'Union Des Grands Crus et le Président des côtes de Bordeaux - St Macaire, se sont joints aux parents. Des élus, dont le député de la circonscription, un conseiller général et les maires des communes étaient également présents.

La détermination des parents et des personnels payera finalement le lendemain puisque le DRAAF fera finalement parvenir le 16 décembre un courrier répondant aux revendications des manifestants.

Le blocage et le préavis de grève seront immédiatement levés et le communiqué diffusé à l'ensemble des parents et des soutiens.

La section locale du SNETAP-FSU aura été un élément moteur de cette mobilisation et les personnels ont tenu à souligner l'appui constant de la section régionale du SNETAP-FSU.

Lors du CREA du 18 décembre nos représentants ont d'ailleurs déclaré prendre acte de la décision du DRAAF et demandé qu'une réelle réflexion sur la filière viticole au LPA de La Tour Blanche s'ouvre rapidement.

**Journée d'étude du SNETAP
Les 25 & 26 mars
l'avenir du syndicalisme**

Action de la Coordination Rurale aux lycée et CFA Etienne Restat de Ste Livrade : LE SNETAP-FSU AQUITAINE CONDAMNE DES AGISSEMENTS IRRESPONSABLES

Olivier BLEUNVEN

Le vendredi 10 octobre 2014, des membres de la Coordination rurale ont mené une action d'une extrême violence en opposition à une manifestation de militants écologistes qui se déroulait devant l'établissement public de formation agricole de Ste Livrade. Équipés d'une tronçonneuse, des représentants de la profession ont envahi l'enceinte de l'établissement d'enseignement agricole du Lot et Garonne. Les événements qui ont suivi cet envahissement du terrain ont abouti à des « violences aggravées » sur des forces de l'ordre devant les salles de classe et sous les yeux des élèves et apprentis.

Au delà de la mise en danger immédiate des jeunes que nous condamnons, c'est l'exemple que renvoient ici des professionnels susceptibles d'accueillir des élèves ou des apprentis dans leur exploitation qui est inacceptable.

La section régionale du SNETAP-FSU Aquitaine dénonce de tels agissements qui ne peuvent trouver aucune justification à l'intérieur d'un établissement scolaire.

Il apporte son soutien aux personnels de l'EPLEFPA du Lot et Garonne et de la section locale du SNETAP-FSU.

La simple présence de Madame Girard, membre de la Coordination rurale et Présidente du Conseil d'Administration de l'Établissement, lors de ces événements et de fait son soutien aux casseurs sont d'une extrême gravité.

Pour le SNETAP-FSU, il apparaît aujourd'hui évident qu'elle n'est plus en mesure de présider sereinement l'instance chargée d'administrer un établissement public d'éducation et de formation.

Le SNETAP FSU Aquitaine condamne avec force les violences du vendredi 10 octobre 2014 dans l'enceinte de l'établissement public de formation agricole de Ste Livrade et demande, avec sa section locale de Ste Livrade, la démission immédiate de Madame Girard de la Présidence du Conseil d'Administration de l'EPLEFPA 47.

BLANQUEFORT : Danger sur les postes administratifs : le SNETAP-FSU écrit au DRAAF et à la DGER

Laurence DAUTRAIX

La section SNETAP-FSU du lycée agricole public de Blanquefort s'inquiète de la situation des personnels administratifs pour l'année 2015 / 2016 après la disparition de postes à la mobilité.

A la parution de la circulaire mobilité 2015 les personnels ont constaté d'abord que sur les 8 demandes de principe effectuées en septembre 2014, aucune n'apparaît dans cette note de mobilité. De plus le poste d'un agent de Blanquefort dont le départ à la retraite est prévu pour le 1er octobre 2015 n'apparaît pas vacant.



L'absence du poste de la collègue (qui sera en retraite

en octobre 2015) au mouvement 2015 représente un réel danger pour l'établissement car tous les temps partiels sont confirmés, cette situation est le fruit d'un héritage historique et non d'une gestion raisonnée de ressources et la non ouverture de ce poste entraîne l'impossibilité de mutation d'un agent de l'EPL qui pour des raisons de santé souhaite intégrer les services de Blanquefort.

Compte tenu de ces éléments, le SNETAP-FSU demande le maintien de l'ensemble des postes car leur fermeture conduirait à de graves dysfonctionnements pour l'établissement, les agents et tous les usagers du service public. Il a interpellé le DRAAF et la DGER par courrier.

du service public. Il a interpellé le DRAAF et la DGER par courrier.

Poste de chargé de mission éducation artistique et culturelle : Le SNETAP-FSU Aquitaine interpelle le Président de l'Assemblée Nationale *Olivier BLEUNVEN*

A l'occasion du déplacement de la Commission parlementaire "engagement citoyen et appartenance républicaine" au lycée agricole public de Pau - Montardon le 6 mars 2015, le Snetap-FSU Aquitaine a rencontré le Cabinet de Claude BARTOLONE. Cette rencontre était l'occasion de défendre le poste de chargé de mission à l'éducation artistique et culturelle à la DRAAF Aquitaine auprès du Président de l'Assemblée Nationale.

Une Mission parlementaire présidée par Claude BARTOLONE travaille actuellement sur "l'engagement citoyen et l'appartenance républicaine" après les événements tragiques de janvier 2015. Le premier déplacement de cette commission a eu lieu le vendredi 6 mars, dans les Pyrénées-Atlantiques, autour des thématiques de la ruralité et de l'éducation. A cette occasion le Président de l'Assemblée Nationale a rencontré les élèves du lycée agricole public de Pau - Montardon.

Pour le SNETAP-FSU Aquitaine il était donc important de l'interpeller à ce moment précis sur les dangers qui pèsent aujourd'hui sur les outils en place pour l'éducation artistique et culturelle dans les établissements agricoles publics. La délégation a dénoncé la remise en cause du poste de chargé de mission à l'éducation artis-

tique et culturelle et sur les risques que ferait peser sa disparition sur le travail du réseau aquitain EAC.

Lors de son entrevue avec le Cabinet, la délégation du SNETAP-FSU (Nathalie RAYMOND, Alain GODOT et Olivier BLEUNVEN) a demandé le maintien de ce poste de chargé de mission EAC sous forme d'un ETP (pas sous forme d'heures supplémentaires ou de décharges réparties entre plusieurs établissements).

Pour le SNETAP-FSU non seulement ce poste doit être maintenu, mais il doit être un exemple pour des créations similaires dans les autres régions.

Monsieur Arnaud SCHAUMASSE, Conseiller de Claude BARTOLONE, a souligné l'intérêt du Président de l'Assemblée Nationale pour les projets présentés par les élèves de Pau et l'originalité du travail dans l'enseignement agricole public. Dans ces conditions il comprend parfaitement l'enjeu du maintien du poste de chargé de mission pour l'avenir de la structure existant en Aquitaine.

Il entend l'inquiétude des personnels et prendra personnellement l'attache du Cabinet de Stéphane LE FOLL.

Le CHSCT REA du 12 février 2015 *Etienne BERGÈS*

Les dernières élections professionnelles ont confirmé la position majoritaire du SNETAP-FSU au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail (CHSCT REA) avec cinq représentants (un CFDT, deux FO, un UNSA). Il s'est réuni dans cette nouvelle configuration le 12 février dernier.

En plus des représentants des personnels, siégeaient également : le SRFD, la représentante des infirmières et l'assistant social le responsable de la formation DRAAF.

Étienne BERGÈS représentant du SNETAP-FSU a été réélu secrétaire général de la commission.

Concernant la cellule de veille et les binômes d'écoutes il a été acté le maintien de trois binômes. La composition est en cours de négociation. A savoir : la cellule de veille n'a fonctionné qu'une seule fois avec un bilan confidentiel transmis aux agents concernés ainsi qu'à la hiérarchie. Rappelons qu'au préalable les agents doivent tout d'abord saisir le médecin du travail avant de s'adresser à la cellule de veille.

Le bilan régional des comités locaux des EPL

Le SNETAP-FSU demande régulièrement que le document de synthèse soit plus complet et puisse faire l'objet d'une véritable analyse. Il y a eu quelques progrès, mais les informations saisies ne sont pas ou peu exploitables. Donc des améliorations à apporter dans l'harmonisation des données.

L'agression au LEGTA de La Brie a été évoquée avec le SRFD. Des informations ont été données sur l'état des personnels agressés et les mesures prises par la DRAAF (cellule de soutien psychologique).

Stage de formation des membres du CHSCT

Il a été souligné l'urgence de la participation de tous les membres de la commission, sachant que l'administration se refusera de financer le stage pour moins de six personnes.

Le SNETAP continue de déplorer que cette commission n'ait pas de capacités d'enquête sur le terrain et que le secrétaire administratif ne dispose pas de moyens.

La prochaine réunion se tiendra vers mai-juin.

Les CCPR (commission consultative paritaire régionale) : les agents de CFAA CFPPA , les premiers concernés.

Laurence DAUTRAIX

La note SG/SRH/SDDPRS/N2009-1064 du 19 février 2009 précise les attributions des CCP ainsi que leur fonctionnement et comporte en annexe un modèle de règlement intérieur.

Ces commissions sont importantes car elles sont compétentes à l'égard des agents contractuels et constituent un outil pour leur défense des contractuels. Pour mémoire, avant 2009, les agents contractuels qui majoritairement sont des agents de CFAA/CFPPA ne disposaient d'aucune instance pour les représenter et défendre leurs intérêts. Les CCPR permettent donc une vraie représentation des agents. Leur fonctionnement est réglementé.

Ces CCPR ont été renouvelées à l'occasion des élections professionnelles du 4 décembre 2004.

Tous les agents contractuels payés sur budget ont voté pour désigner leurs représentants. Le SNE-



TAP FSU remporte 2 sièges sur 3 pour la catégorie A (enseignants principalement) et 2 sièges sur 3 pour les catégories B et C (techniciens et administratifs).

Vous trouverez la liste des collègues nommés sur ces sièges en dernière page de ce bulletin.

Les attributions de la CCP sont :

- elle est obligatoirement consultée en cas de licenciement et en cas de sanctions disciplinaires
- elle peut être consultée à l'initiative du président le DRAAF ou de la moitié des représentants sur toute question d'ordre individuelle relative à la situation professionnelle
- tout agent peut saisir directement la CCP pour toute question relevant de sa situation professionnelle s'il estime que problème il y a.

Par conséquent, il ne faut pas hésiter à la demander et à consulter vos représentants qui pourront vous conseiller dans les démarches à suivre.

Enfin, pour les nouveaux élus dans cette instance, une formation nationale organisée par le SNETAP-FSU se déroulera à Paris le 18 mars.

Pour en savoir plus sur les CCP, voir pages 66 et 67 du livret consultable sur le site du SNETAP FSU

Message de soutien aux personnels du LEGTA de Bergerac

Olivier BLEUNVEN

La section régionale du SNETAP-FSU dénonce l'agression inacceptable dont a été victime notre collègue enseignant du Lycée Agricole de Bergerac par un parent d'élève en pleine salle de cours, devant des élèves et des enseignants. Cette agression physique s'est accompagnée de menaces et d'insultes vers d'autres personnels présents.

Un tel comportement n'a évidemment pas sa place dans l'enceinte d'un établissement scolaire.

Le SNETAP-FSU apporte son soutien entier au collègue brutalisé, à l'ensemble de l'équipe éducative, aux élèves et aux parents, tous choqués par cette intrusion violente dans l'établissement.

Nous demandons à notre autorité académique d'accorder la protection juridique et un soutien total aux personnels victimes de cette agression de quelques manières que ce soit.

Le SNETAP-FSU est et restera présent pour défendre et soutenir l'ensemble des personnels.

Avec toute notre solidarité.

Le secrétariat régional du SNETAP FSU

Le SNETAP-FSU dans les instances régionales

Composition actualisée lors du CSR du 26/01/15

CTREA (Comité Technique Régional de l'Enseignement Agricole) (10 sièges - 6 SNETAP - 2 FO - 1 UNSA - 1 CFDT)		
Titulaires	Suppléant-e-s	
GODOT Alain (CFA de Dax) DAUTRAIX Laurence (CFA de Pugnac) BLEUNVEN Olivier (LPA de Sabres) RAFFOUR Diane (LEGTA de Périgueux) BERGÈS Henri (LEGTA de Bazas) LUCE Françoise (LEGTA de Pau)	POIRIER Françoise (LEGTA de Dax) STUTZMANN Valérie (LEGTA de Libourne) CUIDET Didier (LPA Tonneins) BERTON Jean-Christophe (LPA La Tour Blanche) JULIEN Chantal (LEGTA de Bergerac) GOLFIER Patrick (LEGTA de Nérac)	Questions de l'EA Public en Aquitaine : effectifs, résultats aux examens, structures (classes), personnels, formation, conditions de travail, hygiène et sécurité...
CREA (Comité Régional de l'Enseignement Agricole) (8 sièges - 5 SNETAP - 1 FO - 1 UNSA - 1 CFDT)		
Titulaires	Suppléant-e-s	
Alain GODOT (CFA de Dax) Laurence DAUTRAIX (CFA de Pugnac) Étienne BERGÈS (LEGTA de Bazas) Didier CUIDET (LPA Tonneins) Rémi PHILTON (LEGTA de Libourne)	Flavien THOMAS (LPA de Sabres) Laurent BOURHIS (LEGTA de Dax) Françoise POIRIER (LEGTA de Dax) Yolaine ROUAULT (LEGTA Blanquefort) Olivier BLEUNVEN (LPA de Sabres)	Mêmes rôles que le CTREA mais il s'agit de l'EA Public ET Privé en Aquitaine
CHS CTREA (Comité Hygiène et sécurité et Conditions de Travail Régional pour l'EnsAgr) (9 sièges - 5 SNETAP - 2 FO - 1 UNSA - 1 CFDT)		
Titulaires	Suppléant-e-s	
Étienne BERGÈS (LEGTA de Bazas) Anita PETON (LEGTA de Périgueux) Sandrine SANCHEZ (LEGTA Blanquefort) Sophie JAGUENEAU (LEGTA Ste Livrade) Yolaine ROUAULT (LEGTA Blanquefort)	Diane RAFFOUR (LEGTA de Périgueux) Didier CUIDET (LPA Tonneins) Valérie STUTZMANN (LEGTA de Libourne) Antoine SCHOENAUER (LEGTA de Bazas) Alain GODOT (CFA de Dax)	Mêmes rôles que les CHS locales mais au niveau de l'Aquitaine + cellule de veille et binômes d'écoutes
CCP R (Consultation Consultative Paritaire des Agents Contractuels Régionale)		
Catégorie A (3 sièges - 2 SNETAP - 1 FO)		
Titulaires	Suppléant-e-s	
Catherine BOUSSEAU (CFA Blanquefort) Yolaine ROUAULT (CFA Blanquefort)	Marie TREPIÉ (CFA de Dax) Pascal SANCHEZ (CFAR de Sabres)	Pour les AC régionaux et locaux : contrats, licenciement, réemploi, sanctions, conditions de travail...
Catégorie B / C (3 sièges - 2 SNETAP - 1 FO)		
Titulaires	Suppléant-e-s	
Annie ETCHEMENDY (CFA Hasparren) Christian DELPERIER (CFA Blanquefort)	Philippe GUICHENDUCQ (CFA Hasparren)	
Commission régionale d'appel de sanction disciplinaire (2 sièges - 2 SNETAP)		
Titulaires	Suppléant-e-s	
Étienne BERGÈS Diane RAFFOUR	Didier CUIDET Valérie STUTZMANN	Commission saisie par les parents d'élèves : appel pour redoublement, sanction...
CAEN (Conseil Académique de l'Éducation Nationale)		
Titulaires	Suppléant-e-s	
Alain GODOT Didier CUIDET	Olivier BLEUNVEN Étienne BERGÈS	Questions sur le schéma prévisionnel des formations des collèges, des lycées, les programmes d'investissements, les subventions pédagogiques au niveau de tous les établissements d'Aquitaine...

Bulletin Régional SNETAP FSU Aquitaine—Secrétariat régional

2915 route des Barthes—40180 Oeyreluy

05 58 98 49 22—06 43 57 47 61

Directeur de publication : Alain Godot

Rédacteurs : Etienne Bergès, Jean-Christophe Berton,

Olivier Bleunven, Laurence Dautraix, Françoise Poirier

Avec la participation de Catherine Mercier